



Le Marseillois®

SPRAY VITRES ET MIROIRS À L'ALCOOL VÉGÉTAL AGRICOLE



- > Formule ultra-dégraissante
- > Séchage rapide et brillance sans trace
- > 99% et plus d'ingrédients d'origine naturelle



CARACTÉRISTIQUES

Aspect.....liquide limpide incolore
 Odeur.....légèrement alcoolisé
 Densité à 20 °C.....0,98 ± 0,01 g/L
 Point éclair (vase clos).....44 °C +/- 3 °C
 Emballage unitaire.....flacon PET avec pulvérisateur
 pH pur à 20 °C.....5,00 ± 0,20
 Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP.....GHS 02
 Stockage.....hors chaleur
 Matériau emballage.....PET
 Recyclable.....100%

PROPRIÉTÉS

Le spray Vitres et miroirs « Le Marseillois » est fabriqué avec des matières premières d'origine naturelle et laisse une brillance sans trace. C'est un produit nettoyant qui peut être utilisé pour les vitres et miroirs, mais également pour d'autres surfaces : faïencées, vitrifiées, stratifiées, laquées, etc.
 Grâce à sa composition à base d'alcool agricole végétal, il laisse une brillance sans trace.
 Il est utilisable aussi bien en intérieur qu'en extérieur.
 Naturel et biodégradable, il contient plus de 99% d'ingrédients d'origine naturelle.

MODE ET DOSE D'EMPLOI

Pulvériser le produit pur directement sur les surfaces à nettoyer.
 Essuyer avec une ouate non peluchante ou mieux avec une microfibre.
 Les surfaces destinées à être en contact avec les denrées alimentaires* doivent être rincées soigneusement avec de l'eau potable.



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Unité de vente	Spray 500 ml	Jerrycan 5L	BIB 10 L
Référence	015222	015038	015048
Code EAN 13	3 519 590 152 220	3 519 590 150 387	3 519 59 150 486
Dim. (h x l x p) en mm	240 x 120 x 65	290 x 186 x 127	320 x 200 x 195
PCB	Colis de 6	Colis de 4	Colis de 2
Nb. Couches x colis	6 couches de 18	4 couches de 8	3 couches de 10
Nb. PCB par palette	108	32	30
Nb. UV par palette	648	128	60
Dim. (h x l x p) en mm	360 x 138 x 260	370 x 270 x 285	328 x 400 x 200
Poids net PCB	4,41 kg	20,00 kg	20 kg
Poids brut PCB	5,08 kg	20,90 kg	20,70 kg

RÉGLEMENTATION

Règlement CE n°648/2004 - 907/2006 : Contient : Plus de 5%, mais moins de 15% : éthanol végétal. Moins de 5% : agent de surface anionique et non ionique, séquestrant, conservateur (isothiazolinones).

*Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.